

La Millesse

BULLETIN D'INFORMATION N° 34 # JUILLET 2025



Sommaire N°34

- 4-5 **Bienvenue**
- 6-7 **Événements**
- 8-10 **Budget**
- 11 **CME**
- 12 **Travaux**
- 13-14 **Environnement**
- 15-25 **Communication
Animation
Vie associative**
- 26-29 **Bien vivre ensemble**
- 30 **Un peu d'histoire**
- 31 **Infos communales**
- 32 **Numéros utiles**



La Milesse

Bulletin d'information

imprimé
à 1300 exemplaires

**Directeur
de la publication**
Anita Burot

Comité de rédaction
Commission Communication

Photos
Mairie de La Milesse,
Pixabay, Adobe Stock
Flynview

Mise en page - Impression
Imprimerie Berger
72700 Rouillon

Chères Milessoises, Chers Milessois

Finances - Un budget maîtrisé

Après six mois de travail pour consolider le budget 2025, nous avons réussi à voter un budget équilibré. **Impôts** : Augmentation de 1% des taux des taxes foncières bâties et non bâties pour 2025, (rappel : une augmentation significative pour 2024 était nécessaire pour pallier aux différentes baisses de l'état et au bon fonctionnement des services de la commune). Une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement a permis et permettra à la collectivité de mener à bien tous les projets. Vous pourrez parcourir le budget primitif pour 2025 relatant la partie fonctionnement avec une maîtrise des coûts et la partie investissement gérée avec sobriété et responsabilité. Je remercie les élus et les services municipaux pour ce travail collectif solide et rigoureux.

« Grâce aux économies,
des investissements structurants pour l'avenir »

Travaux - Économies d'énergie

Projet de l'école Primaire : ensemble des travaux 238 000€ TTC avec demande de subvention auprès de l'État (DETR, DSIL), du Conseil départemental de la Sarthe et de Le Mans Métropole.

- Un projet qui prend en compte toute la partie isolation intérieure et extérieure, menuiserie, VMC, éclairage des locaux, rideaux extérieurs
- Remplacement des jeux et des imperméabilisations de l'école maternelle.

Environnement

- Différentes actions ont été mises en place pour que l'amélioration du parc de l'Antonnière soit à l'image de notre commune. Vous pourrez en faire la lecture dans ce magazine.

Communication

- Suite aux attentes de la population, plusieurs facteurs ont bouleversé les modes de communication, la commune œuvre pour que tous les outils soient mis en place pour l'élaboration d'un projet global de communication pour la population.

Conseil municipal Enfants

- De nombreuses actions réalisées par le CME très investi pour le bien-être de la commune (découverte des espèces animales et végétales autour du lac, chasse aux œufs, marché de Noël, visite de la Marpa (bienveillance auprès des séniors), récolte de jouets pour l'association TARMAC, etc...).

Animations

- Depuis quelques années, la commune organise autour de nos petits loulous un événement « une naissance un arbre », un magnifique moment de convivialité et de partage. Notre lac figure emblématique dotée d'une valeur sûre a permis la plantation de 22 arbres gravés du prénom des enfants nés en 2024
- Des animations orchestrées par nos élus et nos associations mettent en lumière le bien-vivre de chacun d'entre-nous sur la commune de la Milesse.

Sivom

- Une nouvelle organisation est en place depuis le 1^{er} Avril 2025 actée par la Préfecture. La salle omnisports et la maison de l'Enfance restent de la compétence du Sivom, tous les autres bâtiments retournent dans les communes et en récupèrent leur gestion (Dojo, terrains).

Le centre social intercommunal (EIRA) et Les associations intercommunales restent communautaires mais gérés par les communes sous forme de convention en concertation avec nos partenaires des communes d'Aigné et St Saturnin.



Le Mans Métropole

Projet aménagements des entrées de bourg
• Ensemble des travaux avec les études comprises financé par Le Mans Métropole à hauteur de 3 700 000€ TTC
Projet de l'îlot Mantey

Un projet ambitieux pour l'attractivité de notre commune et ses écoles

- Rachat des emprises foncières de la commune par Le Mans Métropole
- Construction d'un bâtiment à usage professionnel de santé RDC
- Construction d'une trentaine de logements R+2

Je souhaitais remercier tous les acteurs de la commune avec qui nous échangeons régulièrement.

Vous pourrez parcourir notre magazine qui retrace toute la vie de la commune à travers ces nombreuses actions réalisées par les élus du conseil municipal, par le monde associatif et bénévoles ou les échanges sont constructifs et enrichissants, les commerçants et artisans œuvrant pour l'attractivité du village, le monde agricole forts de leur expérience sans oublier les professionnels de santé.

Dans tous les secteurs de la vie municipale, j'ai toujours privilégié, avec mon équipe, la proximité, le dialogue et la solidarité en favorisant le bien vivre ensemble.

Pour que le service public demeure, ce bien commun qui relie, protège et émancipe, mobilisons-nous pour le défendre au quotidien.

Vous pouvez compter sur nous pour rester fidèles à nos valeurs : solidarité, justice sociale, hospitalité et bienveillance.

L'essentiel n'est pas d'être vu, l'essentiel c'est d'agir avec efficacité pour le bien commun et d'être toujours à votre écoute en respectant la neutralité.

Avec mon équipe, nous vous souhaitons de merveilleuses vacances en famille et nous vous retrouverons avec beaucoup de plaisir à la rentrée

Anita BUROT et son équipe

À vos agendas

SAMEDI 6 SEPTEMBRE
Forum des associations

SAMEDI 4 OCTOBRE
Journée citoyenne
(N'hésitez pas à vous inscrire en mairie)

Les autres événements à venir seront affichés sur le panneau central et prochainement sur notre site internet.





Bienvenue à Marylène Desplanques Photographe professionnelle à La Milesse

Installée à La Milesse, Marylène Desplanques a fait de sa passion d'enfance un véritable métier de cœur. Discrète, sensible et d'une grande patience, cette ancienne professeure des écoles a décidé en 2018 de se consacrer entièrement à son activité de photographe professionnelle, après trois années de cumul entre les deux métiers.

Depuis, elle capture avec émotion les instants précieux de la vie. Son univers photographique se veut naturel, brut, contrasté et profondément sensible. Elle se spécialise dans la photographie de famille, grossesse et naissance, avec une attention particulière portée aux nouveau-nés. Formée auprès de professionnels reconnus dans ce domaine délicat, elle manipule les bébés avec un soin et une douceur extrêmes, toujours dans le respect de leur bien-être.

Photographe de l'instant, elle privilégie le lifestyle à domicile ou en extérieur, qu'elle considère comme son terrain de jeu favori. Elle vous accueille également dans son studio aménagé à son domicile, dans une ambiance bohème et cocooning, idéale pour créer des souvenirs chaleureux et authentiques.

L'émotion et l'amour sont au cœur de son travail. Chaque séance est pensée pour refléter la beauté des liens et la sincérité des moments partagés. Elle propose également des portraits corporate pour les professionnels souhaitant valoriser leur image avec des photos de qualité.

Une belle énergie créative à découvrir, au service de vos plus beaux souvenirs.

Marylène Desplanques
PHOTOGRAPHIE



contact@marylenedesplanques.com / 07 68 82 73 88
www.marylenedesplanques.com

Guillaume Péard
gp Beard@gdbox.fr
06 69 13 29 10
gdbox.fr

GDbox
à louer

- Box de stockage
- Cellule
- Garde meuble
- Espace de travail
- Stock de marchandise
- Garage
- Matériel professionnel

2 rue de la Tremblaie
72650 LA MILESSÉ

GD Box à louer, à La Milesse, ZA la Tremblaie, propose une gamme étendue de locaux Pro pour industriels, artisans, commerçants et particuliers.

Situés en bordure des départementales D19, D304, axe Sillé - le Mans, dans un espace aménagé en ZA la Tremblaie, proche des A11 & A81. GD Box a construit pour vous, sociétés nouvelles ou confirmées, 2 bâtiments de 480 m² divisibles en 4 cellules de 120 m² et 2 de 240 M² ; et 1 bâtiment de 200 m² équipé de 27 box allant de 5 m² à 30 m².

Notre souplesse et notre capacité d'adaptation sont notre marque de fabrique Pro.





En 2016, le Maine Libre titrait « Deux anciens sportifs de haut niveau reprennent la supérette » ; Nadine Robert et Benoît Montière s'installaient au Coccimarket de La Milesse.

En 2024, après plus de 8 années sur le territoire, Nadine Robert et Benoît Montière cèdent leur commerce à Linhe Chen et Xiaohong Su.

Pour des raisons légales, cet article n'a pu être publié dans le précédent bulletin municipal. L'équipe municipale, au nom de tous les habitants de La Milesse et des clients du Coccimarket remercie Nadine et Benoit de leur présence tout au long de ces années et souhaite la bienvenue à Linhe Chen et Xiaohong Su.



Les anciens du Cocci

Avant de quitter les murs (*), nous avons demandé à Nadine Robert et Benoît Montière de nous parler de leur aventure à La Milesse :

La plus grosse "galère" :

« Le changement des frigos... Quand ils sont arrivés un lundi matin en tout début de matinée, nous nous sommes rendu compte... qu'ils ne rentraient pas dans le magasin alors que les anciens étaient démontés et sur la place pour enlèvement. Les concepteurs s'étaient trompés sur les côtes... Grâce à un miroitier et à un ami, dans le milieu de l'après-midi les vitrines étaient rentrées et le lendemain elles étaient fonctionnelles ».

Le meilleur souvenir :

« Ils sont très très nombreux : de très nombreuses belles rencontres faites durant ces 8 ans et demi. De merveilleuses personnes qui pour certaines sont devenues de très bons amis, des copains ou encore des personnes que nous apprécions et respectons énormément.

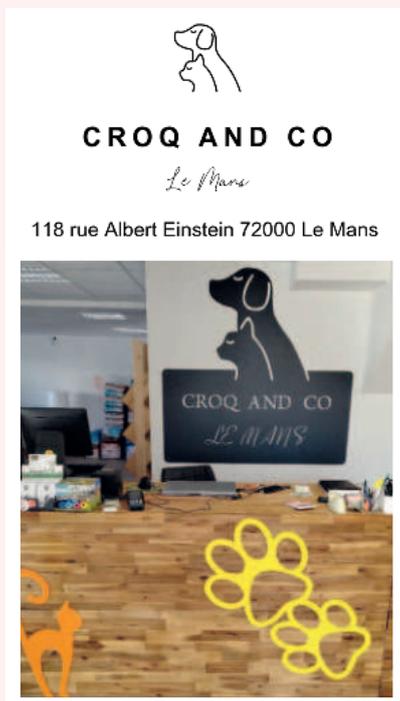
Ce qui va nous manquer : la relation avec nos clients ! Vos lecteurs sont certains de nos clients. Sans eux, sans les plus fidèles, nous ne serions plus là depuis pas mal de temps. Nous sommes très attachés aux commerces de proximité. Nos clients également.

Nous en profitons pour passer le message suivant : un jour, vous aurez besoin d'ouvrir la porte du Coccimarket et de tous les autres commerces de la commune. N'attendez pas qu'ils soient fermés. Vos passages réguliers riment avec survie de vos commerces.

À ce sujet, nous profitons de votre sollicitation pour remercier chaleureusement Madame Le Maire et tous les membres du conseil municipal actuel. Nous avons traversé une période très compliquée. Vous nous avez écoutés, entendus et ensemble, nous avons trouvé des solutions. Nous vous en sommes très reconnaissants. MERCI !!

Depuis quelques semaines, vous avez fait la connaissance de nos successeurs.

Il est sûr que Madame CHEN et Monsieur SU mettront également tout en œuvre pour vous satisfaire »



(*) Nadine Robert et Benoît Montière tiennent désormais une nouvelle boutique au 118 rue Albert Einstein au Mans (Zone Nord) spécialisée dans l'alimentation (la bonne) et les conseils pour chiens et chats : CROQ AND CO (tel. 09 60 53 94 62).



Marché de Noël (14 décembre 2024)



Vœux du Maire [10 janvier 2025]



Pâques CME [30 mars 2025]

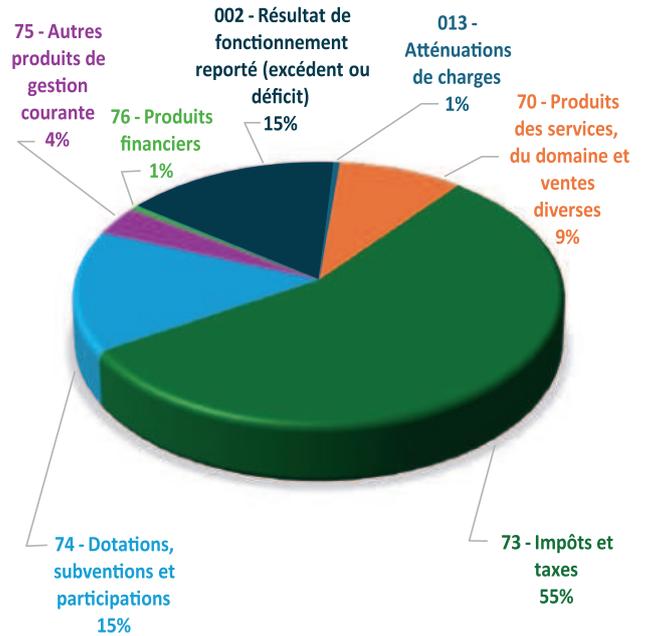
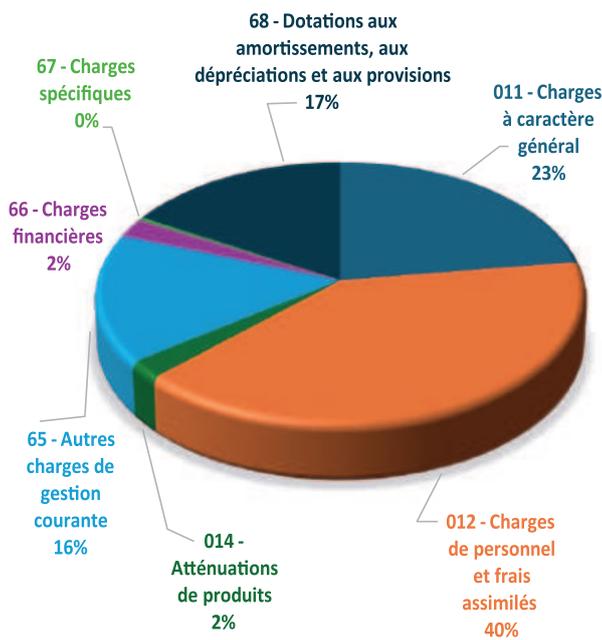


Cérémonie du 8 mai 2025



Repas des anciens [6 avril 2025]

Road to La Miliesse [25 mai 2025]

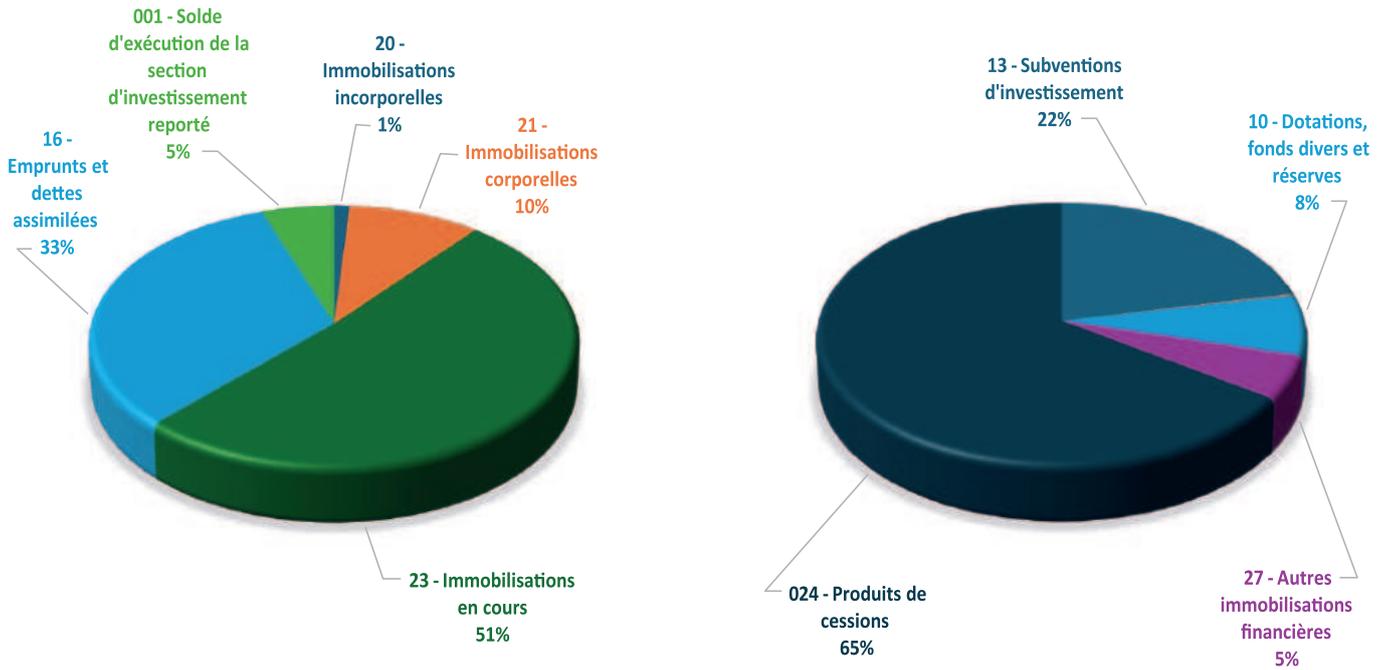


Budget de fonctionnement 2025 : une gestion rigoureuse poursuivie

Le budget 2025 s'inscrit dans la continuité de 2024, avec une volonté affirmée de maîtrise des dépenses. La restitution de certaines compétences du SIVOM dès avril contribuera à cet effort. Face à la baisse des dotations de l'État, la commune redouble d'efforts pour assainir sa situation financière et corriger les déséquilibres liés aux investissements passés. Une revalorisation modérée des impositions locales (+ 1%) et des bases locatives (+ 1,68 %) accompagnera ces ajustements.

	BP 2024	ÉMIS 2024	PROPOSITION 2025
FONCTIONNEMENT - Dépenses	2 461 904,69 €	2 113 720,64 €	2 665 588,97 €
011 - Charges à caractère général	636 633,69 €	497 817,88 €	604 701,97 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 037 300,00 €	1 033 376,94 €	1 066 710,00 €
014 - Atténuations de produits	58 000,00 €	58 818,00 €	58 267,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	489 133,00 €	439 639,63 €	423 010,00 €
66 - Charges financières	82 000,00 €	80 698,05 €	62 900,00 €
67 - Charges spécifiques	4 000,00 €	3 370,14 €	10 000,00 €
68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	135 988,00 €	- €	440 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	18 850,00 €	- €	- €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	- €	- €

	BP 2024	ÉMIS 2024	PROPOSITION 2025
FONCTIONNEMENT - Recettes	2 461 904,69 €	2 530 258,13 €	2 665 588,97 €
013 - Atténuations de charges	25 000,00 €	63 060,50 €	40 000,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	208 800,00 €	224 461,19 €	243 600,00 €
73 - Impôts et taxes	1 346 931,00 €	1 396 361,48 €	1 480 428,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	494 000,00 €	451 505,64 €	398 100,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	91 200,00 €	97 062,95 €	96 000,00 €
76 - Produits financiers	17 500,00 €	17 543,07 €	16 500,00 €
77 - Produits exceptionnels	- €	1 789,61 €	- €
78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €		
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	278 473,69 €	278 473,69 €	390 960,97 €



Budget d'investissement 2025 : sobriété et responsabilité

L'équipe municipale poursuit une politique d'investissement raisonnée pour préserver l'équilibre budgétaire. En 2025, les investissements resteront limités, avec une attention particulière portée à la maîtrise de l'endettement. La forte baisse des dotations impose des choix contraints. L'année sera marquée par une cession immobilière au bénéfice de Le Mans Métropole qui nous permettra de flécher quelques travaux de réhabilitations de nos infrastructures vieillissantes, à l'image de l'école primaire (dès cette année) ou du Centre François Rabelais (dans les années à venir).

	BP 2024	ÉMIS 2024	PROPOSITION 2025
INVESTISSEMENT - Dépenses	600 886,39 €	567 469,49 €	478 676,52 €
20 - Immobilisations incorporelles	7 750,00 €	7 700,40 €	5 300,00 €
21 - Immobilisations corporelles	86 000,00 €	53 327,50 €	46 500,00 €
23 - Immobilisations en cours	- €	- €	245 600,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	153 600,00 €	152 905,20 €	155 700,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	- €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	353 536,39 €	353 536,39 €	25 576,52 €

	600 886,39 €	541 892,97 €	478 676,52 €
INVESTISSEMENT - Recettes			
13 - Subventions d'investissement	169 750,00 €	111 916,47 €	103 600,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	600,00 €
23 - Immobilisations en cours	- €	- €	- €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	386 536,39 €	404 000,19 €	35 576,52 €
27 - Autres immobilisations financières	25 750,00 €	25 976,31 €	26 000,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	18 850,00 €	- €	- €
024 - Produits de cessions	- €	- €	312 900,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	- €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- €	- €

Le SIVOM de l'Antonnière : un partenariat en évolution

Créé pour mutualiser certaines compétences entre nos communes (Aigné, Saint-Saturnin et La Milette), le SIVOM de l'Antonnière a longtemps permis une gestion partagée de services essentiels. Toutefois, au fil des années, des difficultés de gouvernance sont apparues, rendant la coordination plus complexe. À cela s'ajoutent des tensions financières croissantes, dues à la baisse des dotations et à l'augmentation des charges.

Face à cette situation, le Conseil Syndical du SIVOM a décidé à l'unanimité de transférer certaines de ses compétences aux communes (Sport & Culture, Associations et Enfance) à effet au 1er avril 2025. Cette restitution vise à améliorer l'efficacité locale et à mieux maîtriser les coûts. Pour autant, cette évolution ne marque pas la fin de notre collaboration : l'esprit de coopération intercommunale reste intact.

Le SIVOM de l'Antonnière se réduit à la gestion de la salle Omnisports et de la petite enfance (Crèches Familiale et Collective ainsi que le Relais Petite Enfance).



Vie associative : un pilier de notre territoire

Les associations jouent un rôle essentiel dans l'animation et le lien social de notre commune. Sport, culture, solidarité, loisirs... leur engagement fait vivre notre territoire au quotidien. La municipalité salue leur dynamisme et leur dévouement, qui participent pleinement à la qualité de vie des habitants.

En 2025, nous poursuivons notre accompagnement des initiatives locales, dans un esprit de dialogue et de coopération. La volonté de travailler ensemble reste au cœur de notre action : soutien logistique, communication, mise à disposition des équipements... tout est mis en œuvre pour encourager les synergies.

Le transfert de compétences du SIVOM vers les communes ainsi que la reconstitution du SIVOM dans son nouveau format ont un effet sur nos finances avec une enveloppe de plus de 5% de notre budget affectée aux associations (voir tableau ci-contre)

	Fonctionnement	Projet	Global
1 - Associations communales	3 160,00 €	8 500,00 €	11 660,00 €
2 - Associations du territoire	6 330,00 €	300,00 €	6 630,00 €
3 - Les écoles	1 461,71 €	4 260,00 €	5 721,71 €
4 - Autres associations	450,00 €	- €	450,00 €
5 - Associations / SIVOM	107 785,88 €		107 785,88 €
6 - CCAS	3 000,00 €		3 000,00 €
TOTAL	122 187,59 €	13 060,00 €	135 247,59 €

Élus et commerçants : un moment d'échange chaleureux et prometteur

Mercredi 7 mai, la mairie a ouvert ses portes aux commerçants pour un moment d'échange convivial autour des projets qui animent notre commune. Après un mot de bienvenue aux nouveaux installés et un clin d'œil au marché du dimanche, les élus ont partagé les grandes lignes des projets en cours : le projet de l'îlot Mantey, les travaux prévisionnels aux entrées de bourg, mise en place du chrono-vélo... autant d'initiatives pour renforcer l'attractivité de La Milette.

Puis, nous avons échangé sur les différentes animations : la seconde édition du « Road to La Milette », différentes animations commerciales autour des 24 Heures du Mans dont la cavalcade du 13 juin, des idées d'animations estivales autour du lac, ou encore un événement à venir autour du festival « Faites Lire ». Sans oublier la Journée Citoyenne et le futur Forum économique.

Même si nous aurions aimé voir plus de commerçants présents, les échanges ont été riches, sincères et motivants. Merci à tous ceux qui ont répondu à l'invitation : ensemble, continuons à faire vivre notre commune !





Sortie du 29 mars

Le saviez vous... L'Antonnière qui traverse notre jolie ville mesure 13 km et prend sa source à Lavardin. C'est le long de ce cours d'eau, que les enfants du CME, accompagnés d'Olivier Bertolino et Anne-Aurore Hamon, ont découvert, jumelles en mains, la faune et la flore pendant deux heures, samedi 29 mars.

Grâce à l'œil avisé d'Olivier Bertolino, les enfants ont pu observer des chardonnerets élégants dans les cimes des aulnes qui bordent l'Antonnière.

Tout près de l'Antonnière, les enfants ont pu admirer la cardamine des prés.

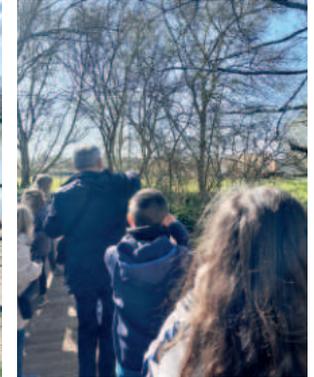
Cette plante a pu reprendre sa place naturellement, à la faveur du fauchage tardif mis en place par les services techniques municipaux depuis trois ans.

Les fleurs de la cardamine sont une source de nourriture pour les papillons.

Au terme de cette sortie, les enfants du CME ont installé autour du lac des panneaux pour expliquer aux promeneurs comment prendre soin des animaux aquatiques présents autour du lac.

Les temps forts du CME en 2025 : entre nature, partage et ambiance chaleureuse

- **Le 14 décembre**, les enfants du CME ont participé au marché de Noël de La Milesse. Ils ont distribué des chocolats aux enfants présents et assisté au défilé de tracteurs illuminés.
- **Le 11 janvier**, les enfants du CME sont présents aux vœux de la Mairie pour montrer leur investissement au sein de la commune.
- **Le 18 janvier**, les enfants ont rendu visite à la MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées), où ils ont offert une jolie prestation chorale pour égayer le quotidien des résidents. Après ce moment musical, ils ont partagé un goûter préparé avec soin par les seniors. Ce temps convivial a aussi été l'occasion pour les enfants d'échanger avec les résidents et de leur poser des questions sur leur vie d'autrefois.
- **Le 29 mars**, les enfants du CME ont exploré autour du lac et de la Terroirie pour découvrir les différentes espèces animales et végétales qui peuplent notre belle commune, riche en faune sauvage. Deux panneaux ont été installés autour du lac pour sensibiliser à la malnutrition des canards et du cygne Stef. Il est important de ne pas leur donner de pain : cela peut entraîner une atrophie des ailes, réduire leur espérance de vie, et polluer l'eau du lac. Le pain favorise également la prolifération d'animaux indésirables.
- **Le 30 mars**, le CME a organisé une chasse aux œufs originale, placée sous le signe de la découverte de la nature. Les enfants devaient retrouver, autour du lac de La Milesse, une liste d'éléments liés à la faune et à la flore. Une fois leur liste complétée, ils récupéraient leurs œufs au stand dédié. Un espace de dessin à la craie leur permettait ensuite de représenter ce qu'ils avaient observé pendant la chasse. Par ailleurs, un quiz ludique leur a été proposé pour apprendre de manière interactive ce dont se nourrissent les animaux, les insectes et les oiseaux dans leur environnement naturel. La mascotte lapin était aussi présente.





2025 une année d'investissements pour nos bâtiments scolaires

L'école primaire Robert Desnos et la maternelle Sonia Delaunay bénéficieront cette année de nouveaux investissements pour améliorer le confort et l'usage des locaux pour nos petits écoliers. Le coût de ces travaux avoisinera 230 000 € TTC.

Sur l'école primaire, les premières interventions se sont faites pendant les vacances de Pâques avec le remplacement des stores extérieurs. Un produit aux qualités thermiques pour réduire l'apport de chaleur dans les classes ainsi que l'éblouissement a été choisi.

Tout l'été, des interventions d'artisans sont prévues pour remplacer les menuiseries les moins performantes, poser des robinets thermostatiques sur les radiateurs, installer des lumières à ampoules led, refaire l'isolation des plafonds ainsi que toute la ventilation du groupe scolaire.

L'isolation par l'extérieur d'une partie de la façade Nord de l'école sera également réalisée.

Tous ces travaux ont pour objectif de réduire la facture énergétique du groupe scolaire d'environ 60 % par rapport à l'année de référence retenue dans l'étude énergétique. Des subventions et des certificats d'économie d'énergie viendront réduire le coût à charge du budget communal.

De plus, la municipalité a décidé de rénover l'intérieur d'une classe actuellement inoccupée. Ceci permettra de restructurer l'accueil périscolaire, par la libération d'un nouvel espace, qui offrira un lieu plus grand pour les enfants dès la rentrée scolaire 2025 / 2026.



Sur l'école maternelle, qui a déjà bénéficié, voici deux ans, de travaux dans le bâtiment, les services techniques municipaux procéderont à des petits réaménagements de la cour, comme le remplacement de jeux vieillissants pour en installer de nouveaux. Ces travaux contribueront à changer l'image de cette cour d'école, tout en créant de la nouveauté pour le plus grand plaisir de nos plus petits milessois.

La Milesse s'engage pour les mobilités collectives

Depuis le début du mois de mars 2025, des panneaux de jalonnement à la sortie du village en direction du Mans indiquent la présence d'un parking relais. Cette installation, voulue par la municipalité de La Milesse, vise à mutualiser l'usage du parking du gymnase intercommunal de l'Antonnière. Inutilisé en semaine, notre commune a sollicité Le Mans Métropole pour rendre visible ce parking pour ceux, venant de l'extérieur de l'agglomération, qui souhaiteraient poursuivre leur trajet avec les transports en commun vers le centre-ville du Mans.

Deux lignes de bus, la 20 et la 28, se croisent à cet endroit rendant légitime cette installation.

Il s'agit maintenant de la faire connaître, auprès de nos habitants et des communes voisines, pour que progressivement de nouvelles habitudes puissent se prendre.

C'est un travail de longue haleine mais l'installation de ces panneaux directionnels constituait le premier pas indispensable pour engager une nouvelle dynamique en faveur des mobilités collectives.

Notre commune s'est également fortement engagée courant 2024 dans la procédure de renouvellement de la délégation des transports publics de l'agglomération mancelle pilotée par Le Mans Métropole. Nous avons demandé une amélioration de la fréquence de passage de la ligne 28 en semaine, le samedi et pendant les vacances scolaires.



Le prolongement de la ligne 11, dont le terminus est actuellement situé au centre culturel de La Chapelle Saint Aubin, jusqu'à La Milesse nous semble indispensable.

Cette ligne garantirait, en 20 minutes environ, un accès nouveau et direct au centre-ville du Mans sans changement de bus.

Cette amélioration de desserte est d'autant plus pertinente qu'elle ne nécessiterait aucun aménagement nouveau, souvent coûteux.

À l'heure où paraît ce bulletin municipal nous ne savons pas si certaines de nos demandes seront retenues. En effet, la procédure de sélection de l'opérateur qui sera chargée des transports de l'agglomération mancelle est toujours en cours.

Malgré les coûts financiers pour Le Mans Métropole que représenteraient ces nouvelles offres de desserte, nous pensons que c'est le seul moyen pour améliorer notre attractivité et tenter de faire progresser la part des transports collectifs dans les déplacements quotidiens des Milessois et des Milessoises.



Le compostage des déchets alimentaires se met en place au restaurant scolaire

Courant avril, trois bacs en bois ont été installés à côté de la cuisine du restaurant scolaire. L'objectif est de recycler les déchets alimentaires et de fabriquer du compost. Cette nouvelle matière organique sera ensuite utilisée par les services techniques pour amender nos espaces verts communaux. Ce projet a pu voir le jour grâce à des agents municipaux qui se sont portés volontaires pour son suivi. Ainsi, Magali au restaurant scolaire et Laetitia aux services techniques, ont participé à une séance de formation pour mieux comprendre le processus de dégradation organique des déchets alimentaires et assimiler les différentes étapes de fabrication du compost. Car, il ne suffit pas de verser les déchets alimentaires dans un bac pour faire du bon compost. Par exemple, les déchets carnés sont proscrits. Magali et Laetitia sont donc devenues les référentes au sein des services municipaux pour ce dossier. Dans un premier temps, les déchets alimentaires mis dans les bacs seront ceux issus de la préparation des repas (épluchures, légumes abimés). Un point d'étape sera fait, dans quelques mois, pour évaluer nos premiers tests de production. À noter également que ces bacs ont été conçus et fabriqués par nos agents techniques.

Cette action permet également de répondre aux obligations faites aux collectivités depuis le 1er janvier 2024 de trier à la source ses biodéchets dans le but d'être valorisés. Une réflexion sera également engagée avec l'école pour compléter cette action concrète avec une dimension pédagogique pour les enfants et leurs familles.



L'ANTONNIÈRE
#ÉLECTRICITÉ #PLOMBERIE #CHAUFFAGE


sarl.de.lantonniere@gmail.com

02 43 25 63 77
Lieu dit «les Hogues»
72650 - LA BAZOGE



L'étang communal, un atout mis en valeur par la municipalité

En ce printemps 2025, plusieurs actions viennent d'aboutir pour poursuivre la mise en valeur de notre étang communal et maintenir le plaisir de se promener à ses abords ou de s'y reposer.

En mai, une expérimentation de consolidation d'une portion de berge, suite à un effondrement de terre, a été organisée en plantant des végétaux dont les racines viendront s'enraciner dans le sol pour réduire les risques de nouvelles dégradations. Cette orientation est l'application concrète d'une proposition faite par la jeune étudiante milessoise, stagiaire aux services techniques, qui a produit son mémoire d'étude à l'été 2023. La mise en œuvre de cette action a été assurée grâce au partenariat que la commune a signé avec l'Agrocampus de La Germinière. Cette collaboration a permis à des élèves en formation professionnelle de s'exercer et d'apprendre concrètement leur futur métier. À cette occasion, un petit ponton en bois a également été construit. Il permettra la mise à l'eau de « bateaux voiliers » sous l'œil expert et vigilant de l'association « A l'ô les petits bateaux » qui avait sollicité la commune pour l'organisation d'activités nautiques sur l'étang.



Deux banquettes en bois ont également été installées près de l'eau. Elles vous permettront de prendre le soleil, de lire ou tout simplement apprécier le temps qui passe au bord de l'eau. Elles seront présentes jusqu'à l'automne avant de revenir au printemps 2026. Soulignons qu'elles ont été conçues et réalisées par les services techniques municipaux montrant ainsi leur savoir faire au bénéfice des habitants de la commune.

Une naissance – un arbre 2025 au cœur du bourg

L'action une naissance – un arbre, initiée voici maintenant trois ans et très appréciée des familles, s'est à nouveau déroulée au printemps. Comme nous l'avions exposé dans un précédent article du magazine municipal, les plantations se sont organisées cette année autour de l'étang pour renouveler le patrimoine arboré et remplacer des arbres malades qu'il a fallu enlever à l'automne dernier. Cette année vingt-deux arbres ont été plantés. Des essences variées ont été choisies avec à la fois des arbres de type feuillus mais également quelques conifères. L'enjeu pour la municipalité est de créer sur ce site une diversité pour faire découvrir aux habitants et aux randonneurs la richesse du monde arboré et les aider à les reconnaître. Pour cela, chacun des petits panneaux, associés à un enfant né en 2024, comprend un petit texte qui apporte des informations sur l'espèce planté (couleurs du feuillage, texture du tronc, etc...) et participe à un parcours de découverte. A plus long terme, ce parcours s'intégrera dans le sentier pédagogique que nous souhaitons créer depuis le site de la Terroirie jusqu'à celui de la Panière.



Une exposition photographique autour du thème des 24 h du Mans Un atout complémentaire pour faire découvrir la commune

Le succès de l'exposition photographique mise en place l'année dernière autour de l'étang a incité la municipalité à renouveler l'expérience pour le printemps / été 2025. Nous avons donc repris contact avec le Conseil Départemental de la Sarthe pour solliciter le prêt d'une nouvelle série de panneaux pour faire découvrir aux milessoises et milessois une nouvelle thématique. Après de magnifiques photos animalières en 2024, nous avons opté en 2025 pour les 24 heures du Mans. Cette exposition est celle produite à l'occasion du centenaire de l'épreuve et qui a été également exposée sur les grilles de la préfecture. Ces panneaux viendront, comme l'année dernière, agrémenter les promenades en cœur de bourg. Nous espérons qu'elles attireront aussi de nouveaux randonneurs qui trouveront là l'occasion de venir découvrir ou redécouvrir notre village. Pour se faire, nous avons aussi conçu et installé récem-



ment une grande affiche représentant nos sentiers de randonnées avec la volonté de valoriser notre patrimoine historique et naturel. Cette affiche a été positionnée dans une des deux « sucettes » de mobilier urbain présentes près du groupe scolaire au niveau de la traversée de la route du Mans. Un flash code a été intégré dans l'affiche. Il permettra, à terme, de renvoyer sur le site internet de la commune pour obtenir des informations patrimoniales. Cette partie du projet, qui correspond à un important travail, reste à construire pour les années à venir.





Rencontre entre élus et associations : un moment d'échange au bénéfice de la population

Le 12 mai dernier, la Commune de La Milesse a organisé une rencontre avec les associations locales afin d'échanger sur différents sujets dans un cadre convivial et bienveillant.

Ce rendez-vous a permis de faire le point sur l'année écoulée, notamment à travers un retour sur la situation du SIVOM et les différentes actions menées par la mairie (informatique, gestion des salles, évolution du site internet, etc.). Comme annoncé lors du vote du budget, un avant-projet du Centre François Rabelais a été évoqué ; les associations et utilisateurs seront informés des démarches en temps voulu (les premières actions sont prévues pour la fin de l'année 2025).

Un calendrier partagé a également été présenté, suscitant un débat animé autour de l'organisation du marché de Noël. Les élus ont profité de l'occasion pour présenter l'événement "Road to La Milesse", destiné à valoriser l'attractivité économique locale, ainsi que la participation de nos commerces autour des "24 Heures".

Des idées pour l'été ont émergé, mettant l'accent sur des événements ponctuels nécessitant un nombre réduit de bénévoles – ressource précieuse de nos jours. Le Forum des associations, prévu le samedi 6 septembre, a lui aussi fait l'objet de discussions sur son organisation.

La réunion s'est conclue par un échange riche d'idées autour d'un moment de convivialité, témoignant de l'implication active du tissu associatif local. La municipalité réaffirme son soutien aux associations du territoire et souhaite poursuivre les efforts engagés dans la durée.



EXPERTIMO
IMMOBILIER



Olivier GÊNES
Conseil en Immobilier

06 07 01 71 06
immobilier.autrement72@gmail.com

Agent commercial RSAC : 395 318 355 - LE MANS

*Vous avez un projet immobilier ?
J'apporte à votre futur projet de vie un véritable
accompagnement humain.*

MA VALEUR AJOUTÉE :

- Parfaite connaissance du secteur
- Votre estimation sous 48H
- Rapport complet et détaillé
- Visite virtuelle 3D de votre bien
- Votre annonce toujours en pôle position (les principaux sites régionaux/nationaux)
- Toutes les visites sont réalisées en surchaussures

Rencontrons nous !



Bibliothèque Municipale

Venez rejoindre les lecteurs

L'inscription est possible toute l'année. Elle est valable un an et vous donne la possibilité d'emprunter **5 documents pour une durée de 4 semaines**.

Vous trouverez sûrement votre bonheur parmi un choix de **11500** documents dont plus de **8800** nous appartenant ! Il est également possible de réserver des livres auprès de Sarthe Lecture (la Bibliothèque du Conseil Départementale) avec qui nous avons un partenariat.

Des nouveautés sont mises en rayon régulièrement.

POCHETTES SURPRISES

Les pochettes surprises sont de retour pour cet été. Il s'agit de pochettes dans lesquelles vous pouvez trouver une sélection de livres. Le thème de la pochette sera votre seul indice. Il y aura des pochettes pour les enfants et les adultes



VACANCES D'ÉTÉ



BÉBÉ BOUQUINE

Activité gratuite pour les petits de 6 mois à 3 ans accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent, assistante maternelle).

Les dates des séances à la reprise sont les suivantes (dates susceptibles d'être modifiées) :

les séances auront lieu de 9h15 à 9h45.



TARIFS pour les Millesois

Une carte individuelle vous est remise à l'inscription.

- 18 ans : 1 €

+ 18 ans : 3 €

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi 17h00- 19h00

Mercredi 10h00- 12h00
14h30-19h00

Jeudi 17h00- 19h00

Samedi 10h00- 12h00



PUZZLE COLLABORATIF

Un puzzle vous attend à la bibliothèque aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. L'idée est de le réaliser ensemble.

Bel été !

L'équipe de la bibliothèque



École de danse - Bilan de l'année

Nos 120 danseuses ont eu le plaisir de répéter toute l'année avec nos deux professeurs, Lisa et Garance. Grâce au travail de Lisa 11 danseuses du groupe Modern Jazz Ados ont pu participer à trois rencontres chorégraphiques entre janvier et mars, Mamers, Le Mans et La Flèche. Elles se sont produites sur scène avec d'autres écoles de danse venant de toute la région Pays de la Loire et d'autres départements limitrophes.

Garance a continué son travail sur les cours de Street Jazz ainsi que la zumba les mardis.

Cette année nous félicitons Enola, élève de Modern Jazz Pré Ado 2 qui a participé à un concours national de danse en Normandie, qui termine à la troisième place de sa catégorie.

Le gala annuel aura lieu le 21 juin pour clôturer notre année !

Pour la rentrée 2025, afin de développer l'offre d'activité sur la commune nous envisageons la création d'un créneau de Yoga, suivant la disponibilité d'accès à une salle.

Suivez nos actualités via le site internet
<https://danse1000s.sitego.fr/> et les réseaux sociaux.

Retrouvez-nous le samedi 6 septembre pour les inscriptions lors du forum des associations



**Un artisan avec qui
vous allez **aimer** collaborer !**

**Chauffage toutes énergies • Climatisation
Plomberie - Sanitaire • Électricité - Domotique - VMC
Salle de bain • Entretien et dépannage**

Hasstone & Ten

**12 place Saint-Julien - 72400 La Ferté-Bernard
263 avenue de la Libération - 72100 Le Mans
www.kantem.fr - 02 43 85 11 11**



École de musique l'Hémiole

Cette année encore, l'Hémiole sera présente à la Guinguette de l'Antonnière, le samedi 28 juin 2025.

Nos pratiques collectives s'illustreront l'après-midi de 14h à 20h, sur la scène.

Nous serons également au rendez-vous pour les fêtes de la musique d'Aigné et La Chapelle-Saint-Aubin et le Mans les 20 et 21 juin.

L'année 2025 sera marquée par les 40 ans de l'association. **Le 15 novembre**, retrouvez-nous pour une journée de fête, clôturée par une soirée dansante, animée, autour d'un repas au Val-de-Vray de Saint-Saturnin.

Les inscriptions seront possibles dès la rentrée de septembre.



Ouverture des inscriptions pour la rentrée 2025-2026

Dès la **mi-juin**, vous pourrez débutez vos inscriptions pour la rentrée 2025-2026 en téléchargeant la fiche d'inscription sur notre site internet : <http://hemiole72.com>



Des **permanences physiques** seront également mises en place. Comme chaque année, vous pourrez nous retrouver au **forum des associations de la Chapelle et de l'Antonnière** qui auront lieu fin août / début septembre.

Contact : contact@hemiole72.com / hemiole72.com

En chantant

Depuis plusieurs années, l'association En Chantant a le bonheur de monter sur scène pour vous présenter un **grand spectacle inédit au mois de juin**, permettant de présenter le fruit du travail de l'année.

Tous les ans, un nouveau thème est à l'honneur, tels que Fête vous plaisir, les années 80, The show must go on, l'Amour.

Nous avons la joie d'être coachés par Shuba qui assure les cours de chant tous les **jeudis de 18h30 à 20h à La Milesse**.

Amitié, bonne humeur et bienveillance font partie de l'identité de cette troupe qui accueille des chanteurs de tous les âges.

Un grand merci au public qui vient de plus en plus nombreux chaque année pour découvrir nos spectacles.

Quel sera le prochain thème ? Quelles chansons allons-nous vous interpréter ? **Rendez-vous en juin 2026 !**





EIRA - Opération « Argent de Poche » Avril 2025

Cette année encore, la municipalité de La Milesse et l'association EIRA (centre social de l'Antonnière) se sont associées pour la mise en place d'une **opération « argent de poche »**.

Cette initiative a pour but de valoriser les jeunes à travers une action citoyenne, les responsabiliser et leur permettre de prendre part à la vie de leur territoire en améliorant leur cadre de vie. En contrepartie, ils repartent avec un peu d'argent de poche, à hauteur de **15€ par jour**.

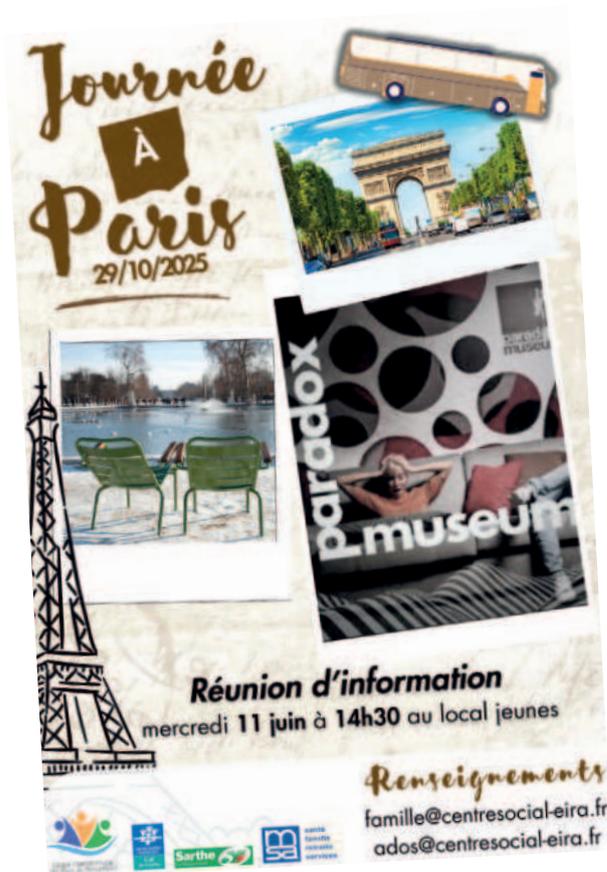
Les missions se sont déroulées du **lundi 7 au vendredi 11 avril 2025**, à défaut de 3 heures par jour : de 9h à 12h. Durant ces matinées, 7 jeunes se sont relayés sur les **missions espaces verts** et **rénovation** d'une pièce du local jeunes, toujours accompagnés par les agents techniques de la commune.

Bravo à **Jeanne, Louis, Maël, Timéo, Mylan, Julien** et **Achille** qui se sont investis et ont mené à bien les chantiers.

Merci à **Franck, Fred & Alain** pour l'accompagnement bienveillant dont ils ont fait preuve, à Jérémy pour la supervision de ce projet, et à la **mairie de La Milesse** pour ce beau partenariat.



Espace Intercommunal
des Rives de l'Antonnière





Atelier Infos



Atelier d'Échange et d'initiation de Connaissances Informatiques Dans le cadre des échanges du savoir de l'EIRA

Dans un monde de plus en plus numérique, la maîtrise des outils informatiques devient essentielle. C'est dans cette optique qu'un atelier d'échange de connaissances et d'initiation à l'informatique est à votre disposition. Cet atelier vise à favoriser l'entraide, la découverte et l'approfondissement des compétences numériques.

Un Espace de Partage et d'Apprentissage

Cet atelier est conçu comme un lieu où chacun peut apprendre et transmettre son savoir. Les participants, qu'ils soient débutants ou confirmés, sont invités à partager leurs connaissances sur des thématiques variées.

Pourquoi Participer ?

- **Acquérir de nouvelles compétences** : Se familiariser avec l'informatique et mieux comprendre son fonctionnement.
- **Rencontrer des passionnés** : Échanger avec d'autres participants et bénéficier de leur expérience.
- **Se sentir plus à l'aise avec le numérique** : Comprendre les outils utilisés au quotidien et gagner en autonomie.

Informations Pratiques

Cet atelier est ouvert à tous, sans prérequis, et se déroule :

le vendredi de 15h00 à 17h00 Salle DOISNEAU

Que vous souhaitiez débiter en informatique ou approfondir vos compétences, cet espace d'échange est fait pour vous !
Venez avec votre matériel (portable, tablette, smartphone...)

Contact : Bahier Daniel au 02 43 25 34 78 ou 06 25 67 69 42





APE

MATINÉE DE NOËL

Le 15 décembre dernier a eu lieu la matinée de Noël rassemblant de nombreuses familles, autour des chants que les élèves avaient préparés avec leurs professeurs. Cette animation marquait la fin d'année 2024 dans un joyeux esprit de fête.



CARNAVAL

Pour le Carnaval 2025, organisé le 1^{er} mars, le rendez-vous était donné devant la Salle François Rabelais pour lancer le défilé. Cette nouveauté a permis aux enfants de déambuler et d'animer la commune aux sons des tambours et autres maracas.

De retour à la salle, c'est une pluie de confettis, les lumières colorées de la piste de danse et une musique entraînante qui attendaient les enfants et les adultes parés de leurs plus beaux déguisements.

Les enfants pouvaient alterner entre karaoké, danse, activités créatives, photobooth ou encore se désaltérer et se rassasier de crêpes.

Merci aux parents d'élèves qui ont fait vivre la fête en animant, la piste de danse et les différents stands.

Merci à tous pour cette après-midi animée !



La prochaine action de l'APE sera la fête des écoles qui aura lieu le 22 juin.



Calendrier 2^e semestre 2025

Sous réserves d'éventuelles modifications



Juillet

Jeudi 03 Pique-nique - Cartes et travaux manuels - Salle A3
Dimanche 06 Bric-à-brac par le Comité des Fêtes

Août

Vendredi 29 **Journées "Découverte" région MAYET - Aune et Loir**

Septembre

Jeudi 04 Cartes et travaux manuels - Salle A3
Samedi 06 Forum des Associations - Salle Omnisports de l'Antonnière
Mardi 09 **Randonnée à BAZOUGES S/LOIR**
"Ensemble sur les Chemins de la Convivialité"
Jeudi 18 Barbecue - Cartes et travaux manuels - Salle A3
Vendredi 19 **Concours départemental de Belote à Parigné Lévêque**

Octobre

Jeudi 02 Cartes et travaux manuels - Salle A3
Jeudi 09 Interclubs de l'Antonnière - Après-midi jeux à St-Saturnin
Jeudi 16 Repas d'Automne - Cartes et travaux manuels - Salle A3
Lundi 20 Salon « Loisirs et Bien-Être » - Centre Val de Vray - St-Saturnin
Jeudi 30 Cartes et travaux manuels Salle ?
Lundi 13 au samedi 18 octobre **Exposition à Rouillon**
"Racontez-nous l'histoire de votre canton"

Novembre

Jeudi 06 Cartes et travaux manuels - Salle A3
Lundi 17 **Sortie Mamers - Spectacle « Cabaret Oh my Dolls »**
Jeudi 20 Cartes et travaux manuels - Salle A3

Décembre

Jeudi 04 Cartes et travaux manuels - Salle A3
Samedi 13 Marché de Noël à partir de 16 h
Mardi 16 **Repas de Noël avec Pascale Music - Grande salle A2**
Jeudi 18 Distribution cartes d'Adhérents - Cartes et travaux manuels - Salle A3



Contacts	Nicole PELLIEUX	06.66.67.92.42	nicole.pellieux1944@gmail.com
	Françoise BRUNEAU	07.82.29.46.19	legrand-francoise1@bbox.fr
	Pierre DEBEZE	06.11.61.03.24	pierre.debeze@orange.fr



Le vendredi 7 février 2025, le club de billard de l'Antonnière a organisé la traditionnelle galette et près de 50 convives se sont retrouvés à la salle Robert Doisneau – La Milesse – afin de partager ce moment d'échanges entre adhérents notamment.

Karine Mullet, Maire de Aigné, Jean Marie Chollet 1^{er} adjoint à La Milesse, Philippe Forges, Président du SIVOM de l'Antonnière et adjoint à Saint Saturnin ainsi que Clément Croise du Crédit Mutuel étaient présents.

Le jeudi 3 avril 2025, le club de billard de l'Antonnière a organisé le tournoi de clôture du championnat « trois bandes/une bande » à la salle omnisports de l'Antonnière avec la participation d'une trentaine de joueurs venus de différents clubs sarthois. Nos amis Lavallois étaient également présents.

Dans les différentes compétitions, le club de billard de l'Antonnière présente un bilan 2024/2025 satisfaisant.

Le club compte 44 adhérents et est ouvert à tous, la cotisation annuelle est de :

- 120€ pour les joueurs compétiteurs
- 100€ pour les non compétiteurs

Elle est réduite de 50% pour les femmes et les étudiants.

Des cours de formation initiale et de perfectionnement sont donnés le mardi matin et le jeudi matin. La salle est ouverte tous les jours de la semaine de 9 heures à 23 heures.

Alors rejoignez-nous !!!

Contacts :

Philippe HUBERT : 06 06 51 87 62 - Thierry CHASSEREAU : 06 19 90 75 97
billard-antonniere@outlook.fr



Le FCSSM

La saison 2024/2025 a retrouvé un rythme plus normal après avoir été très très perturbée par les conditions météorologiques. Nos équipes sénières visent aujourd'hui le maintien alors que notre équipe est toujours en course pour la montée. Nos jeunes, nos féminines et nos vétérans représentent toujours aussi bien les couleurs du club dans leurs compétitions respectives.

Les nouveaux terrains de foot à 5 en synthétique ont été officiellement inaugurés le 22 mars 2025 en présence du maire Yvan GOULETTE et des élus de Saint Saturnin, de Stéphane LE FOLL Maire du Mans, Julie DELPECH députée de la Sarthe, Thierry COZIC sénateur et Éric MARCHAND conseiller départemental.

Le FCSSM poursuit ses multiples actions festives et informatives avec sa soirée club qui a affiché très rapidement complet et qui a donné tout son sens à une soirée "CLUB" car toutes les catégories étaient représentées, ceci dans une ambiance formidable. Le FCSSM a ensuite enchaîné avec son stage de Pâques des jeunes, son tournoi de pétanque fin Avril.



À venir le Bric à Brac de Saint Saturnin le 1^{er} juin 2025 puis le tournoi jeunes les 29 et 30 juin 2025 à Saint Saturnin. Vous pouvez trouver le lien pour les inscriptions au bric à brac ci-dessous.



La saison avance bien à l'AJC 72 et il est temps de vous donner des nouvelles ! Le nombre de licenciés cette année est de 155. Et tous, ils continuent de briller tous les weekends en compétitions : des plus jeunes aux séniors, pas un weekend ne passe sans une nouvelle médaille pour nos licenciés. Ils ont particulièrement performé lors du Tournoi de l'Antonnière que nous avons organisé en février. Rendez-vous incontournable pour notre club, ce tournoi a permis à près de 550 jeunes de fouler les tatamis en compétition, parfois pour la première fois de leur vie de judoka. L'AJC se classe 2^e sur 35 clubs représentés, la victoire revenant au club du Sud Est Manceau JJ.



Forts de l'expérience d'organisation de manifestation, le club a renouvelé son engagement à l'échelle régionale en co-organisant avec 3 autres clubs du département un grand weekend de compétition pour les jeunes ligériens et des départements alentours. La compétition s'est déroulée dans le gymnase de La Milesse, prêté par le SIVOM pour l'occasion.

Si nos licenciés sont bien présents sur le département, ils se font aussi remarquer à plus grande échelle par leur performance sur les tapis et en arbitrage ! Pour preuve, en mars dernier, Timothé a pu arbitrer la Coupe de France minimes en région parisienne, compétition dont il a obtenu le ticket en terminant 1^{er} de la Coupe régionale du Jeune Arbitre à Angers. Et sur les tapis, on a aussi pu retrouver au mois de mai 4 de nos minimes à Ceyrat (63) pour défendre les couleurs de la Sarthe en Coupe de France par équipe de département. Clémence, Margaux, Justine et Enzo ont profité pleinement de cette expérience avec 19 autres jeunes du département.

Mais alors que nous reste-t-il à vivre avant la fin de la saison ? Tout un tas de choses ! Les jeunes du club se présenteront début juin devant leurs professeurs, Aurélie et Mathias, pour les passages de grade, rituel de fin d'année pour marquer leur avancée dans l'apprentissage des techniques et des fondements du judo. Le reste du mois de juin sera dédié à la découverte du judo avec l'organisation annuelle de la semaine « Amène ton copain au judo » qui permet de venir en cours avec un ami qui souhaite découvrir le judo. Il sera aussi possible de venir faire des essais avant la saison prochaine : si vous hésitez à inscrire votre enfant pour l'année prochaine, ou même à nous rejoindre vous-mêmes sur les tatamis, nous offrons 2 cours d'essais pour découvrir le judo, le taïso, le jujitsu et l'ambiance du dojo.

Notre Assemblée Générale se déroulera le samedi 28 juin à partir de 10h, où nous reviendrons plus en détails sur la saison passée et les projets pour la saison à venir, avant de se retrouver autour d'un moment convivial pour le repas. Tout particulièrement en cette fin de saison, il nous faut avoir un mot pour tous les bénévoles qui nous ont prêté main forte cette année. Un grand merci à eux pour leur implication et leur suivi des enfants en compétition pour les encourager.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à visiter notre site internet (ajc72.ffjudo.com) ou à nous contacter par mail (judo.ajc72@orange.fr) ou sur nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram).



5 Astuces Faciles pour Protéger Votre Maison Avant l'Été et Partir l'Esprit Tranquille !

L'été arrive à grands pas, et avec lui, la saison des vacances tant attendues. Mais alors que vous préparez votre départ pour profiter du soleil, il y a un petit détail qu'on a parfois tendance à oublier : la sécurité de votre maison. En effet, l'été est la période idéale pour les cambrioleurs qui savent bien que beaucoup de gens partent en vacances, laissant leur maison vulnérable.

Heureusement, pas de panique ! Il existe des solutions simples et pratiques pour sécuriser votre domicile avant de partir. Voici 5 astuces faciles à mettre en place pour garantir que votre maison soit en sécurité cet été.

1. Sécurisez les Points d'Entrée : Portez une Attention Particulière aux Fenêtres et Serrures

Les portes et fenêtres sont les points d'entrée privilégiés des cambrioleurs. Avant de partir, prenez quelques minutes pour vérifier que toutes vos fenêtres et portes sont bien fermées et verrouillées. N'oubliez pas les petites fenêtres de service ou celles du garage ! Si vous avez des fenêtres anciennes, envisagez de renforcer les serrures ou d'installer des barres de sécurité. Un bon verrou fait toute la différence !

2. Installez un Système de Surveillance ou un Éclairage Extérieur

Un simple éclairage extérieur avec détecteurs de mouvement peut suffire à effrayer les cambrioleurs. Ils détestent être sous les projecteurs ! Si vous voulez aller plus loin, pourquoi ne pas investir dans une caméra de surveillance ? De nos jours, il existe des modèles abordables qui se connectent directement à votre smartphone. Vous pourrez ainsi jeter un œil à votre maison, même à distance. Et si vous avez un système d'alarme, c'est le moment de le tester et de vérifier qu'il fonctionne parfaitement.

3. Ne Criez Pas Votre Absence sur les Toits

Même si l'envie de partager vos moments de vacances sur les réseaux sociaux est grande, pensez à la sécurité avant tout. Évitez de publier des photos montrant votre absence ou de dire à tout le monde que vous partez pour une longue période. C'est un petit geste, mais qui peut faire toute la différence pour éviter d'attirer l'attention sur votre maison.

4. Simulez une Présence à la Maison

Les cambrioleurs repèrent facilement les maisons désertes. Pour dissuader les intrus, vous pouvez demander à un voisin ou à un ami de récupérer votre courrier ou même de garer une voiture dans votre allée de temps en temps. L'idée est de faire en sorte que la maison semble habitée, même si vous n'êtes pas là. C'est un geste simple, mais super efficace.

5. Soyez Vigilants en Quartier : La Force du Voisinage

Un quartier solidaire est un quartier sûr. Si vous partez, parlez à vos voisins et demandez-leur de garder un œil sur votre maison. Un petit « coup d'œil » sur ce qui se passe dans le quartier peut faire toute la différence. Si vous remarquez quelque chose de suspect, n'hésitez pas à contacter la police locale. En tant que communauté, on peut se protéger mutuellement.

En Conclusion : Des Gestes Simples pour un Été Serein

En prenant ces quelques précautions, vous pouvez partir en vacances l'esprit tranquille, sachant que votre maison est protégée. La sécurité ne demande pas toujours des investissements énormes, juste un peu d'attention et de vigilance. Profitez de l'été sans souci, et revenez chez vous en toute sérénité !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Contre les cambriolages les biens volés

Vous vous absentez ?
Faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.
Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.0360-bien-gardi.fr

Retrouver tous les bons réflexes dans notre brochure et sur internet

#securitevacances @Place.0360

Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie compétente sur le territoire. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet.



Noyades

À l'origine d'environ 1000 décès par an en France ou entraînant de graves séquelles, les accidents de baignade sont la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans (source : Ministère de la Solidarité et de la Santé).

L'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge est le premier moyen de se prémunir des accidents de baignade. Pour les enfants ne sachant pas encore nager, une surveillance permanente par un parent ou un adulte responsable possédant un niveau de nage suffisant est indispensable.

Si la vigilance est le moyen le plus sûr pour prévenir les risques de noyades, certaines précautions de sécurité sont cependant nécessaires.

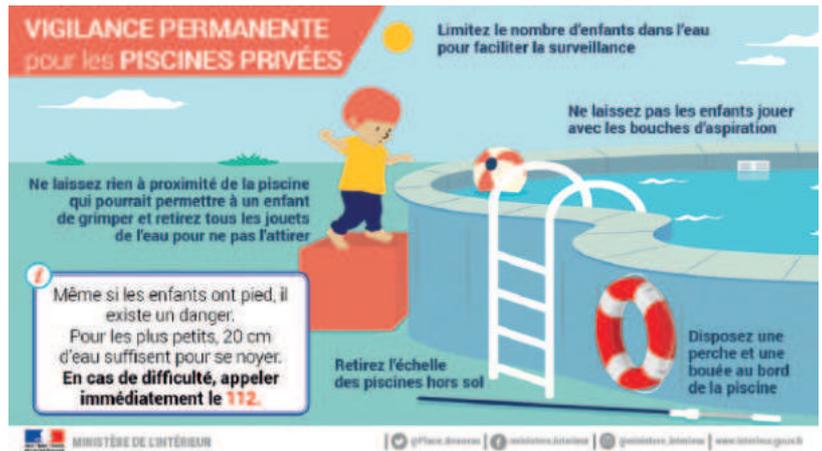
Zoom sur les piscines privées serein !!!

Afin d'empêcher les noyades accidentelles, les piscines privées doivent être équipées selon la réglementation d'un des 4 dispositifs de sécurité suivants : barrière de protection, couverture, abri ou alarme.

Même si la baignade a lieu dans votre propriété, veillez à conserver le même niveau de vigilance qu'à l'extérieur : ne jamais laisser un enfant accéder seul à la piscine et exercez une surveillance constante et active sans le quitter des yeux, même pour quelques instants (téléphone qui sonne, surfer sur internet, faire la cuisine...).

Avant la baignade en piscine privée

- Sensibiliser l'enfant à l'eau et aux dangers qu'elle représente : un enfant peut se noyer dans 20 centimètres d'eau
- Lui interdire de s'approcher de la piscine sans la surveillance d'un adulte
- Entretenir le sol, souvent glissant, autour de la piscine pour prévenir les chutes. Plus généralement : interdire aux enfants de jouer et de chahuter aux abords de la piscine.



- Garder à portée de la piscine une perche ou une bouée, ainsi que son téléphone portable en cas de noyade avec les numéros d'urgence 18 ou 112.

Pendant la baignade

- Accompagner les plus jeunes et leur mettre des brassards
- Désigner un adulte surveillant lorsque plusieurs adultes sont présents pour éviter l'absence de vigilance : chacun pouvant implicitement compter sur l'autre pour surveiller les enfants dans la piscine
- Se baigner de préférence avec l'enfant et rester autour de la piscine quand il est sorti de l'eau
- Si le jeune enfant porte des brassards dans la piscine, lui apprendre à les garder même lorsqu'il s'amuse autour du bassin.

Après la baignade

- Enlever les jouets flottant à la surface de l'eau (bouée, perche...) pour ne pas attirer l'enfant
- Ne jamais oublier de remettre en place le dispositif de sécurité
- En cas de piscine « hors sol », toujours enlever l'échelle pour empêcher l'enfant d'y avoir accès
- Bien entretenir l'eau de la piscine et ranger les produits d'entretien (souvent des produits chimiques et dangereux) dans un lieu hors de portée de l'enfant

Si vous êtes témoin d'une noyade, adoptez les bons réflexes !

- Prévenez les surveillants de baignade si vous êtes en zone surveillée, appelez directement les secours (18 ou 112) dans le cas contraire.
- N'intervenez pour sortir la victime de l'eau uniquement si la situation le permet et que vous vous sentez capable de lui venir en aide.
- Pratiquez les gestes de premiers secours une fois la victime hors de l'eau : réchauffez-la si elle est consciente, placez-la en position latérale de sécurité en cas d'inconscience, faites un massage cardiaque si elle ne respire plus.

Ici, on respecte les gestes citoyens

-  Je suis responsable de mon chien, Je **RAMASSE**
-  Je ne cueille pas les fleurs, je les **REGARDE**, prend en **PHOTO**
-  Je mets mes déchets dans la **POUBELLE**

La commune s'investit pour embellir notre cadre de vie, aidez-nous en respectant ces règles.



Le ragondin, une espèce exotique envahissante

Dans le cadre de la lutte contre le ragondin, Le Mans Métropole a disposé des pièges afin de capturer les ragondins présents en nombre.

Le ragondin est une espèce exotique envahissante qui cause de nombreux impacts sur son environnement :



- Pollution de l'eau
- Dégradation des berges et fragilisation des terrains
- Appauvrissement de la flore environnante et la destruction des cultures
- Perturbation de l'écosystème aquatique : concurrence avec les autres espèces herbivores locales, impact sur les lieux de nidification d'oiseaux d'eau nicheurs et sur les lieux de ponte (amphibiens et poissons).
- Transmission de maladies transmissibles à l'humain et au chien (leptospirose).

Pourquoi ne pas saboter les cages ?

Pour éviter leur prolifération et préserver l'environnement.

Nous vous remercions de respecter cette initiative en ne sabotant pas les cages. Ensemble, nous pouvons protéger cet écosystème.



SOS Essaim



Grace à la géolocalisation, vous pouvez trouver les apiculteurs près de chez vous pour vous aider à récupérer l'essaim d'abeilles.

www.sos-essaim.com est devenu incontournable pour la récupération des essaims en France.

Déjà plus de 500 apiculteurs inscrits sur le site en Pays de Loire et 4500 en France.

Grace à la géolocalisation, les particuliers peuvent trouver les apiculteurs inscrits dans un rayon de 30 kms près de chez eux pour récupérer gratuitement et sauver cet essaim.



Feux de Forêt

Contrairement aux idées reçues, la majorité des feux ont une origine humaine. Il s'agit parfois d'actes malveillants mais la plupart du temps ils se déclenchent par imprudence ou négligence.

Il est primordial de faire preuve de vigilance et d'adopter des comportements responsables

Afin de limiter les risques et en application réglementaire de l'arrêté cadre interdépartemental du 5 juillet 2023 :

- Ne fumez pas en forêt ni aux abords
- N'allumez ni feu, ni barbecue en forêt
- Ne jetez jamais vos mégots par la fenêtre de votre véhicule
- Ne circulez pas en véhicule à moteur sur les pistes forestières
- Pensez régulièrement à débroussailler votre terrain

L'incinération volontaire des déchets à l'air libre est strictement interdite toute l'année sur l'ensemble du département par arrêté préfectoral. Les contrevenants sont passibles d'une amende forfaitaire dressée par les forces de l'ordre et de la prise en charge financière de l'engagement des secours le cas échéant.



En cas de doute appelez les sapeurs-pompiers au 18 ou 112



Article 8 : Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts
Le brûlage à l'air libre des déchets verts, produits par les particuliers, les professionnels (entreprises d'espaces verts et paysagistes) et les collectivités territoriales, est interdit toute l'année sur l'ensemble du département, sous réserve des dérogations prévues par le règlement sanitaire départemental. L'incinération des rémanents de coupe d'arbres issus des travaux agricoles et forestiers est autorisée pendant la période verte, sous réserve du respect de la réglementation liée à la gestion des épisodes de pollution atmosphérique et des mesures de sécurité suivantes :

- Ne pas effectuer de mise à feu en cas de vent établi supérieur à 20 km/h ;
- Les foyers ne doivent pas se trouver à l'aplomb des arbres ;
- Si plusieurs tas de végétaux à incinérer sont allumés simultanément, ils doivent être séparés d'une distance minimale de 3 mètres et être cantonnés dans un rayon de 10 mètres ;
- Un espace de 10 mètres autour de ce ou de ces entassements doit être démuné de toute végétation arbustive ou ligneuse ;
- Les foyers doivent rester sous surveillance constante et être noyés en fin de journée et, le cas échéant, recouverts de terre.

Fiche de contact Ilot Mantey / ancienne boulangerie

Cette fiche de contact a pour objectif de recenser nos aînés Millesois et Millesoises qui seraient intéressés par une location ou une acquisition dans le futur projet immobilier de « l'îlot Mantey » sur le site de l'ancienne boulangerie.

L'identification, dès à présent, des personnes intéressées permettra à la commune et au promoteur immobilier de mieux répondre à vos questions et à vos attentes.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE ACTUELLE :

N° DE TELEPHONE : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

JE SUIS INTÉRESSÉ PAR UN LOGEMENT DE TYPE :

2 pièces (39 à 45 m² environ)

3 pièces (50 à 65 m² environ)

JE RECHERCHE :

Une location

Un achat

Une fois complétée, vous pouvez déposer cette fiche de contact au secrétariat de la mairie de La Milette.



Bientôt les vacances !!!

Vous commencez à faire des projets, des itinéraires, penser à la joie de retrouver la famille, les amis pendant cette période de liberté.

Mais c'est quoi « Les congés payés » ?

Ces mots désignent les périodes au cours desquelles un salarié est payé par son employeur en raison d'une obligation légale dans certains pays. Car malheureusement tout les travailleurs du monde ne bénéficient pas de ce temps libre.

Mais depuis quand est-il possible de prendre des congés payés en France ?



Ce n'est pas si vieux, moins d'un siècle pour la majorité d'entre nous

C'est le 9 novembre 1853 que Napoléon III promulgue par décret l'autorisation pour les seuls fonctionnaires de bénéficier de congés payés.

D'autres pays suivent : en Angleterre dès 1871 quatre jours de congés sont accordés aux employés de banque en Angleterre, au Pays de Galles et en Irlande.

Il faut attendre 1905 en Allemagne, 1910 en Autriche-Hongrie, 1920 dans les pays scandinaves, et au début des années 1930 en Italie (1927), Tchécoslovaquie, Pologne, Luxembourg, Grèce, Roumanie, Espagne et Portugal.

Toutefois, l'idée de vacances payées naît en France dans les années 1920. A cette époque, il existe déjà des exemples notamment sous l'inspiration allemande. C'est ainsi qu'en Alsace deux-tiers des employés bénéficient déjà de congés payés en 1936.

Mais il faut attendre 1936 sous le Front Populaire pour que se mette en place un système de congés payés généralisé, de 2 semaines, suite à l'important mouvement de grève des travailleurs.

Ce soulèvement aboutit aux Accords Matignon, avec la création de conventions collectives par secteur. La durée de deux semaines en 1936 est passée à 3 semaines en 1956, puis à 4 semaines en 1969 pour se stabiliser à 5 semaines en 1982.

En 1936, la France découvre les congés payés

De nombreuses chansons rappellent cette époque.

Des chansons engagées enregistrées en 1936 comme :

La belle France et *La Chanson des loisirs* (ou des 40 heures) sont directement en prise avec les événements.

Des chansons bucoliques, populaires qui traitent de sujets de la vie quotidienne d'un large public. Il faut chanter le retour à la nature, les plaisirs simples de la vie : *Fermé jusqu'à lundi* (Mireille et Jean Sablon), *Trois jours* (Danielle Darrieux, Pierre Mingand).

Les chanteurs Pills et Tabet chantent *Couchés dans le foin* et Jean Nohain et Mireille chantent *Ce petit chemin*.

Et je suis sûr que vous connaissez tous

« *LES JOLIES COLONIES DE VACANCES* » de Pierre PERRET

Alors à tous de très belles vacances, ici à LA MILESSÉ autour du Lac avec STEPH ou ailleurs....

À très bientôt, à la rentrée !

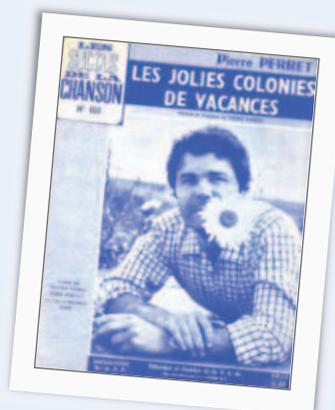
Sources : *Aquatique Vacances* - Wikipédia
Image ebay et libres de droit



Les congés payés c'est aussi les vacances à vélo en famille.



Les pique-niques, le train, et le camping qui a contribué à l'amélioration du mode de vie vacancier des français.





Démarches et formalités

Service Public	Vous êtes particuliers, professionnels ou associations, vous recherchez des informations pour tous documents CONNECTEZ-VOUS SUR : 
Service Finances publiques	- Contactez les Finances Publiques par téléphone : de 8h30 à 19h00 du Lundi au Vendredi - Appelez le centre de contact du Mans au : 0 811 700 724* CONNECTEZ-VOUS SUR : https://ants.gouv.fr/
Carte d'identité + passeports	Mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de la Préfecture S'adresser à la mairie de La Bazoge ou La Chapelle St Aubin Tél La Bazoge : 02.43.25.40.07 - Tél La Chapelle St Aubin : 02.43.47.62.70
Démarches en ligne	Démarches à réaliser via le site internet ants.gouv.fr (utiliser le même identifiant que pour la déclaration de ressources, ou AMELI.fr) - Changement de propriétaire - Changement d'adresse - Changement matrimonial - Duplicata - Usurpation de plaques - Demande de carte grise en ligne.
Timbre passeport	Site : timbres.impots.gouv.fr
Pacs	Les documents nécessaires à la conclusion d'un PACS sont à retirer en Mairie ou à télécharger sur le site www.service-public.fr Tél Mairie : 02 43 25 30 12 Prise de rendez-vous
Conciliateur	Madame Marie-Christine RICHARD conciliatrice de justice. Sur rendez-vous par courriel uniquement : marie-christine.richard@conciliateurdejustice.fr ou en appelant la mairie au 02.43.47.62.70. Le 2 ^{ème} mardi de chaque mois de 9 heures à 11h30 à la Maison Pour Tous de La Chapelle Saint Aubin
La Journée Défense et Citoyenneté	Inscription à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16 ^{ème} anniversaire. Se munir de la pièce d'identité et du livret de famille. Pour tout renseignement, veuillez contacter le Centre du Service National d'ANGERS au 02.44.01.20.50 ou par le site www.defense.gouv.fr/jdc
Liste Electorale	 Les jeunes gens nés en 2004 sont inscrits d'office sur les listes électorales. Les nouveaux habitants et les jeunes gens nés en 2004 et qui ont déménagé en 2021 ont jusqu'à 6 semaines avant les élections pour s'inscrire sur les listes électorales en mairie. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

Service à la personne



ADMR  Site internet www.admr72.com Permanence La Bazoge 1, rue des Hortensias La Bazoge Tél 02 43 23 99 66	La Maison des services ADMR "Agglomération Mancelle" 17 rue Gougéard 72100 Le Mans - Interphone N° 0004 - Tél : 02 43 72 05 00 Ouverture : Du lundi au vendredi 9H00 -13H00 / 14H00 - 17H00 Mercredi 9H00 -13H00 • Aide au lever et au coucher • Aide à la réalisation ou réalisation de l'entretien courant de la maison ; • Apporte une aide à la réalisation des achats alimentaires ainsi qu'à la préparation des repas ; • Accompagne la personne aidée chez le médecin, le coiffeur par exemple ; • Assiste la personne aidée dans les démarches administratives.
PORTAGE DES REPAS 	Si vous avez besoin de portage de repas à domicile : le Centre Communal d'Aide Sociale (CCAS) de La Milesse peut vous attribuer une aide sous certaines conditions en fonction des revenus. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie. Chaque demande est étudiée lors des réunions du CCAS.
CENTRE DE LOISIRS	Si vos enfants, Milessois, utilisent le centre de loisirs pendant les vacances scolaires et d'été. Le Centre Communal d'Aide Sociale (CCAS) de La Milesse peut vous attribuer une aide sous certaines conditions en fonction des revenus et du nombre de jours. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie.
MARPA 	Pour plus de renseignements, contacter la directrice des MARPA St Saturnin Contact : 02 43 25 37 43
DEFIBRILLATEURS 	Des défibrillateurs cardiaques automatiques externes sont installés dans différents lieux publics de la Commune • au stade V. HUET (sur le petit bâtiment à l'entrée du terrain de foot côté parking) • au Centre François Rabelais (sur le côté près du club aquariophilie CALM) • au Dojo (à l'entrée principale du bâtiment) • à la salle omnisports
BRIGADE SOLIDAIRE	Pour tous renseignements merci de prendre contact avec la mairie de La Milesse 02 43 25 30 12

Numéros utiles

MAIRIE

Rue des Jonquilles - BP 80015
☎ 02 43 25 30 12
E.mail : accueil@lamillesse.fr
Site Internet : www.lamillesse.fr
Le secrétariat est ouvert au public :
Lundi 9h-12h / 16h30-19h
Mardi/Mercredi 9h-12h
Fermeture le jeudi
Vendredi 9h-12h / 14h-18h
Maire, Mme Anita Burot : sur rendez-vous

Réservation de salles Centre François Rabelais

Tél : 06 48 49 98 24

Permanences :

Le mardi : de 17h à 18h - Le vendredi : de 16 à 19h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

☎ 02 43 25 29 77
E.mail : bibliotheque@lamillesse.fr
Mardi : 17h/19h
Mercredi : 10h/12h - 14h30/19h
Jeudi : 17h/19h
Samedi : 10h/12h

SERVICE DE LA POSTE

☎ 02 43 25 31 90
Fermeture le lundi.
Les mardi, mercredi, jeudi & vendredi :
de 8h30 - 12h
Le samedi de 9h30 - 12h

CENTRE François RABELAIS

EIRA (Espace Intercommunal
des Rives de l'Antonnière)
Rue des Jonquilles - 72650 La Milesse
☎ 02.43.25.59.56 - Fax 02.43.25.99.52
Mail : accueil@centresocial-eira.fr
Lundi : 9h/12h30
Mardi : 10h/12h30 - 13h30/18h00
Mercredi : 9h/ 12h00 - 14h30/18h30
Jeudi : 9h/12h30 - 13h30/18h00
Vendredi : 9h/12h30 e - 14h30/16h30
(fermé le 2^e vendredi de chaque mois)

PRESBYTÈRE

4 rue Ducrey 72000 Le Mans
Curé, le père Vincent Rabergeau :
Vicaire : le père Gaël Catalano
Secrétariat du curé :
rmouest@sarthecatholique.fr
☎ 02 43 28 52 69



NUMÉROS D'URGENCE

MAISON MÉDICALE DE GARDE
Tél. 116 117

SAMU
Tél. 15

POLICE
Tél. 17

POMPIERS
Tél. 18

GENDARMERIE NORD
Tél. 02 43 39 08 38

CENTRE ANTI POISON ANGERS
Tél. 02 41 48 21 21

DROGUE INFO SERVICE
Tél. 0 800 23 13 13

ENFANCE MALTRAITÉE
Faire le 119
(numéro gratuit ouvert 24h/24).

VIOLENCES FEMMES INFO
Faire le 3919 (numéro d'écoute
national et anonyme, gratuit
depuis un poste fixe).
Ouvert 24h/24 et 7jours /7

Marché le dimanche matin

9h30 - 12h30

Place de l'Europe - La Milesse

Besoin d'aide ?

Le CCAS est à votre écoute

au 02 43 25 30 12

Assistante Sociale

02 43 74 11 10

Déchetteries

HORAIRES	L	M	M	J	V	S
Le Mans - Chauvinière rue des Grandes courbes						9h - 12h30 13h30 - 18h
Sargé-lès-Le Mans ZAC de la Pointe / Rue des Noisetiers						9h-12h / 14h-18h
Mulsanne Rue de la Chesnaie						9h-12h 14h-18h
Saint-Saturnin les Morinières						
Ruaudin ZA de Bel Air Rue Claude Chappe						9h-12h 14h-18h
Champagné Les Courtils						
Le Mans - Ribay rue Vincent-Scotto / Route de Beaugé						

Habitant une commune de Le Mans Métropole,
vous pouvez déposer vos déchets dans l'ensemble
des déchetteries du réseau.

MÉDECINS

LA MILESSÉ
D^r DAOUD - 7, rue de Sillé - 72650 La Milesse
☎ 02 43 25 35 50

PHARMACIE

PHARMACIE DE LA MILESSÉ
1, rue du Mans - 72650 La Milesse
☎ 02 43 25 32 75 - Fax : 02 43 25 52 69
pharmacie.de.la.millesse@gmail.com
Ouvert du lundi matin au samedi midi :
de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30
SERVICE DE GARDE - N° AZUR : 0 82512 03 04

INFIRMIÈRES

M^{mes} BURSON, DERRÉ, RAOELISON,
ROUSIER & MARTINO
Rue de Sillé - 72650 - ☎ 02 43 25 31 20

Permanences sans Rendez-vous le matin
et sur rendez-vous le soir :

- LA MILESSÉ : 4, rue de Sillé
- du lundi au vendredi : de 7h00 à 8h00
- le samedi : 7h30 - 8h00
- SAINT-SATURNIN : 59, rue de l'Antonnière
- du lundi au vendredi de 8h30 à 9h30
- le samedi de 9h00 à 9h30

KINÉSITHÉRAPEUTES

SCM Les Kinés de l'Antonnière
M^{me} CHESNE Véronique - Kiné
M. TUEUR Olivier - Kiné-Ostéopathe
M^{me} GUIBERT Maeliss - Kiné
M. THINON Victor - Kiné
4, rue des Jonquilles - 72650 La Milesse
☎ 02 43 25 53 99

PSYCHOLOGUE

M^{me} LAMBERT
7, rue de Sillé - 72650 La Milesse
☎ 06 28 07 51 76

SOPHROLOGUE

M^{me} CHABANNOT Marie
2, place de l'Europe - 72650 La Milesse
☎ 07 66 25 21 20
m.chabannot@gmail.com

DIÉTÉTICIENNE & PRATICIENNE EN LUXOPUNCTURE

M^{me} NYKIEL Gwendolyn
Place de l'Europe - 72650 La Milesse
☎ 07 87 14 67 19
www.elti-diet.fr

CHIROPRACTEURS

M. DIN VAN SANG Rémy
M^{me} CARREAU Laurianne
2 place de l'Europe - 72650 La Milesse
☎ 09.81.65.14.36

PÉDICURE PODOLOGUE

M^{me} GENEIX Laura
7, rue de Sillé - 72650 La Milesse
☎ 02 43 28 25 13

SHIATSU

M^{me} GAUTIER Mireille
52, rue du Mans - 72650 La Milesse
☎ 06 31 07 80 93
m.gautier.shiatsu@outlook.fr

VÉTÉRINAIRE

M^{elle} LESELLIER Hélène
7 rue du Mans - 72650 La Milesse
☎ 02 43 25 59 95

